

Aquitaine Horizon 2020

Note aux participants des conférences de concertation

Cette note vise à décrire les grands traits de la réalité aquitaine, tant sur le plan socio-économique que territorial. Certes, elle ne présente pas un diagnostic achevé, diagnostic qui sera réalisé à la suite des différentes conférences territoriales et régionales. Ces éléments descriptifs de l'Aquitaine, tirés de nombreuses études effectuées, entre autres, par le CESR, en constituent un rappel synthétique.

1. Les principales tendances de la démographie aquitaine

• Une vaste région française caractérisée par une faible densité

Troisième par sa superficie et sixième par sa population (3 009 000 d'habitants au 1^{er} janvier 2004), l'**Aquitaine figure parmi les grandes régions françaises et européennes.**

Avec une densité de 74 hab./Km², elle se situe parmi les **régions les moins densément peuplées de France**, en raison notamment de l'importance des superficies boisées qui occupent 44% de son territoire et qui ont permis l'émergence et le développement d'une filière bois importante. Ainsi, selon les territoires, la densité passe de 10 hab./Km² dans certaines parties des Pyrénées, à 500 hab./Km² dans les communes littorales de la Côte Basque et du sud des Landes.

Ainsi, si la région offre encore de grandes disponibilités en espace, celui-ci tend à se raréfier dans certaines zones. Cette tendance constitue un enjeu primordial en termes d'aménagement du territoire.

• Une croissance démographique aquitaine supérieure à la moyenne nationale

Entre 1999 et 2004, la région Aquitaine bénéficie de la **3^{ème} croissance démographique nationale** (+0,96%/an) derrière le Languedoc-Roussillon (1,40%/an) et Midi-Pyrénées (1,05%/an). Cette croissance aquitaine s'explique en très grande partie par l'augmentation de son solde migratoire qui vient compenser un solde naturel relativement faible

La Gironde est d'ailleurs, depuis plusieurs années le seul département aquitain à enregistrer un solde naturel positif. Bénéficiant en outre d'un apport migratoire important, le département métropolitain est, comme le souligne l'INSEE, « *le moteur essentiel de l'augmentation de la population régionale représentant 44% de la population aquitaine* ».

Au cours de cette même période, la Dordogne et le Lot et Garonne parviennent à peine à maintenir le nombre de leurs habitants : le Lot et Garonne cumule déficit naturel et solde migratoire faible tandis que la Dordogne - dont le solde naturel est encore plus négatif - bénéficie d'un apport migratoire notable (de l'ordre de 4% entre 1990 et 1999). Inversement,

les Landes et les Pyrénées-Atlantiques enregistrent une hausse de leur population grâce à un solde migratoire positif.

Depuis 1999, l'attractivité de l'Aquitaine s'est amplifiée et au 1^{er} janvier 2004, près de 235 000 personnes habitaient une autre région cinq ans auparavant. Ainsi, l'excédent des arrivées sur les départs est passé, en rythme annuel, de 43 personnes pour 10 000 habitants entre 1990 et 1999, à 64 entre 1999 et 2003.

Il importe surtout de souligner que **contrairement à une idée trop souvent avancée, l'Aquitaine n'attire pas prioritairement des retraités**. Ainsi, entre 1999 et 2004, 23% des arrivants avaient entre 30 et 39 ans (soit quatre points de plus qu'entre 1990 et 1999), et 27% de 4 à 19 ans. Cette arrivée conséquente de catégorie d'âge jeune s'est traduite positivement sur la pyramide des âges, et la proportion des plus de 60 ans diminue légèrement en Aquitaine alors qu'elle stagne, ou progresse dans les autres régions de la France métropolitaine, excepté en Midi-Pyrénées. Les 20-29 ans enfin restent nombreux à venir en Aquitaine (poursuite des études, prise d'un premier emploi), mais ils compensent à peine les départs de même ordre et pour les mêmes motifs de cette classe d'âge très attirée par l'Ile de France.

• Deux tendances importantes en Aquitaine : métropolisation et littoralisation

Depuis 1990, l'évolution démographique s'est caractérisée en Aquitaine par une accentuation des déséquilibres démographiques et économiques entre zones rurales et pôles urbains d'une part, entre zone littorale et zone rurale intérieure d'autre part.

Ainsi, les **grandes zones urbaines continuent leur croissance rapide** : près de 70% des aquitains sont en 1999, des citadins (75% au plan national), et un aquitain sur trois réside dans les limites des trois grandes zones urbaines que sont, au nord, l'agglomération de Bordeaux, et au sud celles de Pau et de Bayonne-Biarritz-Anglet. Plus encore, comme le souligne le CESR, « 86% des Aquitains vivant dans l'espace à dominante urbaine (pôles urbains et péri-urbains) dépendant des sept aires urbaines de plus de 50 000 habitants, alors qu'ils n'étaient que 80% en 1990 ».

La densification des zones littorales entre 1990 et 1999, d'origine exclusivement migratoire doit être également soulignée, et l'essor démographique touche plus particulièrement le pourtour du bassin d'Arcachon, la Côte Basque et le sud des landes, conjuguant ici le double attrait pour le littoral et la vie urbaine. Une forme d'urbanisation continue aurait de plus tendance à se développer entre Bordeaux et le bassin d'Arcachon d'une part, Dax et la côte landaise d'autre part.

Inversement, l'espace rural isolé, à l'écart des zones d'attraction directes des unités urbaines, et les zones de montagne stagnent ou déclinent, à peu d'exceptions près. Dans certains de ces territoires, le dépeuplement qui se conjugue souvent avec vieillissement amène des questions importantes de maintien des services publics et de développement des services à la personne. En comparaison avec la France métropolitaine, **le poids du rural demeure important en Aquitaine**, les pôles ruraux joutés aux espaces ruraux isolés représentant 30,1% contre 18,3% au niveau national en 1999.

2. Positionnement en France et en Europe

● *L'Aquitaine au cœur de l'Arc Atlantique...*

Située au centre de la façade maritime qui s'étend de l'Ecosse à la péninsule ibérique, l'Aquitaine jouit d'une **place potentiellement stratégique dans les grands flux nord/sud**. Bien que tout cet arc forme un ensemble hétérogène, avec des cultures, des économies et des territoires très différents, une unité de problématiques et de destins semble cependant s'en dégager. En effet, depuis 1986, date de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal, l'Aquitaine a vu progressivement s'amplifier son rôle de plateforme internationale d'échange et de transit et confirme sa position naturelle d'interface entre l'Europe du sud et l'Europe du Nord, entre l'Atlantique et la Méditerranée.

En revanche, son éloignement du centre névralgique de l'Europe (axe Londres-Milan) lui confère, comme pour les autres régions françaises et espagnoles de la façade atlantique, une position excentrée qui pourrait, de plus, s'aggraver avec l'élargissement de l'UE vers l'est.

En effet, l'ouverture vers le monde, le positionnement de l'Aquitaine par rapport à l'Europe constituent autant d'enjeux qui se traduisent notamment en termes de développement des infrastructures de transports et de la logistique. Région à vocation d'échanges, l'Aquitaine doit continuer d'en traduire les retombées économiques tout en minimisant les nuisances.

L'ouverture dans les toutes prochaines années de l'autoroute A89 ne devra pas être absente de la réflexion. Cette autoroute, Bordeaux-Lyon, aura, en effet, une fonction stratégique sur l'échiquier européen, en étant le lien entre l'Arc Atlantique et la dorsale européenne, et entre l'Atlantique et l'axe Rhin- Rhône.

● *... ou la nécessité de rationaliser les flux*

Point de passage obligé dans les échanges Nord-Sud, **l'Aquitaine reçoit ou envoie 161 millions de tonnes de marchandises, nationales et internationales, en 2003, avec une part modale de 88,1 % pour la route, de 7,9 % pour la mer et de 3,7% pour le fer.**

Le transports de voyageurs, qu'il s'agisse des lignes aériennes aquitaines, des flux ferroviaires Aquitaine-France, Aquitaine-Etranger ou les des liaisons infra-régionales continuent de connaître une progression.

La vocation d'échanges de la région Aquitaine demande une forte prise en considération de la problématique transport dans ses relations nord-sud, dans ses liaisons Ouest-Est, avec le centre, l'est de la France et de l'Europe ainsi que dans les liaisons entre ses principales agglomérations.

Région de transit entre la péninsule Ibérique et l'Europe du Nord, **25 millions de tonnes de trafic par jour**(80% du trafic nord/sud) ne font que traverser l'Aquitaine.

• Des enjeux à long terme

A l'échelon national, la demande de transport intérieur devrait croître de 50% encore d'ici à 2025.

Pour les transports de voyageurs, la croissance du transport automobile devrait être nettement inférieure aux 20 dernières années, conséquence de la faible augmentation du parc automobile (équipement par ménage arrivé à maturité) et du vieillissement de la population, contrairement au transport ferroviaire dont les perspectives de croissance restent importantes (+1,8%/an d'ici à 2025) compte tenu de la réalisation de lignes nouvelles à grande vitesse.

Pour le transport de marchandises, les années à venir verraient un redressement du mode ferroviaire (+1,2%/an d'ici à 2025) qui devrait bénéficier de l'accroissement du transport longue distance et des effets de concentration sur des flux massifiés, dans un contexte de hausse du prix des transports routiers. Les transports routiers continueraient tout de même de croître de +1,5%/an sur la même période.

Ces prévisions et le développement continu des échanges soulèvent d'ores et déjà des questions sur la capacité de l'Aquitaine à contenir les forces centrifuges que sont l'urbanisation croissante le long des axes de circulation et la saturation du réseau routier. Parviendra-t-elle à développer l'intermodalité et à maîtriser le mitage urbain ? Pour ce faire, il est nécessaire de penser l'organisation de la circulation à l'échelle régionale et non plus au niveau des agglomérations ou des nœuds modaux. L'Aquitaine doit aussi se tourner vers la recherche de modes de transport alternatifs qui garantissent la protection de ses ressources patrimoniales.

• Les projets en cours :

- ❖ ***Les liaisons ferroviaires, une alternative au tout routier*** : il s'agit ici d'améliorer la capacité du corridor fret Nord/Sud en supprimant le bouchon ferroviaire de Bordeaux et en étudiant les capacités ferroviaires au Sud de Bordeaux. Il est aussi question de rouvrir la ligne Pau-Canfranc. Enfin, l'amélioration des liaisons ferroviaires de voyageurs constitue un véritable enjeu pour l'Aquitaine.
- ❖ ***Le développement portuaire*** : celui-ci doit permettre aux ports de Bordeaux et de Bayonne d'offrir des capacités d'accueil adaptées à la demande et de bonnes conditions d'accessibilités terrestres et maritimes. L'amélioration tant en terme de vitesse que de charge à l'essai de la liaison ferroviaire Bordeaux Le Verdon, aujourd'hui achevée, devrait permettre de relancer le développement du Port avancé du Verdon.
- ❖ ***La multimodalité*** : en investissant sur les pôles de transfert (les plateformes multimodales d'Hourcade, d'Hendaye-Irun et de Bassens) et en développant les aides en faveur du transport combiné, l'Aquitaine pourra ainsi rationaliser le transport et la circulation, ce qui semble primordial dans une logique de développement durable.

- ❖ **Les liaisons routières** : là encore, l'enjeu est de taille : l'Aquitaine se doit en effet de rattraper les retards et diversifier les infrastructures routières afin de s'inscrire dans les grands courants d'échanges européens. Il semble aussi important de mieux relier les territoires infra-régionaux, avec par exemple la déviation d'Aire sur l'Adour, intégrée ultérieurement à la liaison Bordeaux-Pau, l'aménagement de l'axe Nord-Sud avec notamment la RN10 au Nord de Bordeaux, de la RN21 en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne, de la RN134 en Vallée d'Aspe, le désenclavement du bergeracois et de l'estuaire de la Gironde, la facilitation des déplacements et des échanges (rocade de Bordeaux, A660 Bordeaux-Arcachon), l'impact de l'ouverture récente de l'A 89.

3. Le fait urbain, les villes, la métropole

• Une armature urbaine équilibrée.

L'Aquitaine compte 17 aires urbaines dont 4 de plus de 100 000 habitants (Bordeaux, Pau, Bayonne et le Bassin d'Arcachon). A noter aussi l'existence de 3 aires comprises entre 60 000 et 100 000 habitants (Agen, Périgueux, Bergerac).

Malgré une capitale régionale prépondérante par le nombre de ses habitants, la région peut compter sur un réseau urbain à peu près équilibré grâce à la présence de grandes villes. Ce réseau urbain nourrit l'espoir, sur le long terme de concilier le renforcement du rôle des grandes agglomérations avec le maillage du territoire grâce à des villes moyennes améliorant la répartition des services sur le territoire. Echelons intermédiaires bien représentés, les villes moyennes joueront un rôle primordial à tous les niveaux : tant sur le plan économique que culturel ou social, ces villes moyennes seront susceptibles d'offrir les fonctions urbaines indispensables sur l'ensemble du territoire.

• Une urbanisation croissante et concentrée

Si le réseau urbain aquitain est équilibré, on ne peut en dire autant de l'urbanisation. En effet, celle-ci se caractérise par :

- ❖ **La croissance de l'agglomération bordelaise** : Elle compte 735 000 habitants au 1^{er} janvier 2004 et il semble intéressant de noter que si Pau par exemple croît de 3 500 habitants entre 1999 et 2004, Bordeaux accueille entre ces mêmes dates 14 000 personnes. Cette croissance est imputable en grande partie au solde migratoire, même si le solde naturel joue ici positivement.
- ❖ **La croissance du littoral** : il continue d'accueillir de nouveaux arrivants et ce phénomène ne concerne pas seulement les communes situées en bord de côte. En effet, même les communes de l'arrière pays littoral connaissent un accroissement démographique grâce à un solde migratoire positif.

❖ ***L'étalement urbain.*** De 1990 à 1999, l'espace urbain aquitain s'est étendu sur 246 communes à dominante rurale. Outre les dégradations environnementales, la consommation d'espace entraîne un allongement des distances domicile-travail et peut générer des ségrégations sociales et spatiales.

❖ ***L'intensification de la partition***

- la première nord/sud entre les grands ensembles urbains de Bordeaux d'une part, de Pau et de Bayonne-Biarritz-Anglet d'autre part, matérialisée par la présence de la forêt des Landes de Gascogne ;
- la seconde Ouest/Est entre le littoral attractif et urbain, autour de Bordeaux et du BAB notamment, et les espaces ruraux de l'intérieur et de l'est de l'Aquitaine.

• Une métropole européenne en devenir ?

L'attractivité économique et le développement de l'Aquitaine repose en partie sur le renforcement de Bordeaux comme métropole du fait des fonctions supérieures qui y sont exercées. Grâce à ses fonctions de commandement et à son dynamisme tant démographique qu'économique, Bordeaux est la 6^{ème} métropole française et peut ainsi se comparer à des métropoles européennes de niveau régional.

Cependant, elle semble en mesure d'intensifier encore les services métropolitains qui bénéficient à l'ensemble de la région, tout en évitant l'écueil de l'hypertrophie du réseau urbain. Ainsi, l'Aquitaine doit penser son avenir métropolitain à l'échelle de toutes ses grandes villes, ainsi que ses villes moyennes, avec une coopération réaffirmée entre elles et en jouant sur le mode de la complémentarité.

4. Portrait économique de l'Aquitaine

• Etat général de l'économie régionale

Avec un PIB de 66.7 milliards d'Euro en 2002, **l'Aquitaine est une région dynamique qui représente 4.5% du PIB national et se place ainsi au 6^{ème} rang des régions françaises.** En ce qui concerne le PIB par habitant, celui de l'Aquitaine est un peu plus élevé que la moyenne des régions hors Ile de France (22 475 € contre 22 037€) et situe notre région à la 8^{ème} place. Le PIB par emploi, également plus fort (56 926€ contre 56 472€) la place au 7^{ème} rang.

En s'intéressant aux différents secteurs économiques, on peut constater que l'agriculture réalise 9,1% de la valeur ajoutée nationale en 2002 et confirme l'Aquitaine à la 1^{ère} place des régions agricoles françaises alors que l'industrie régionale représente 3,8% de la valeur ajoutée nationale, situant ainsi l'Aquitaine à la 11^{ème} place. Le secteur de la construction pour sa part met l'Aquitaine au 6^{ème} rang des régions françaises avec 5,3% de la valeur ajoutée de la construction nationale. Le tertiaire, enfin, est le secteur dominant de

l'Aquitaine. Il représente 72,1% de la valeur ajoutée aquitaine contre 69.1% pour la France de Province.

Autre indicateur de la situation économique de l'Aquitaine : les exportations, qui représentent en 2004, 3,4% des exportations françaises. Le commerce extérieur occupe 5 300 entreprises en Aquitaine, les produits agricoles et agro-alimentaires représentant à eux seuls ¼ des exportations régionales.

• L'Agriculture et les filières agroalimentaires

Le secteur agricole aquitain regroupe 80 000 personnes au 1^{er} janvier 2003, et fournit ainsi 9% de l'emploi agricole français. Il représente 6.8% des emplois aquitains, contre 3.7% au niveau national.

L'Aquitaine est la première région agricole française, et sa production est aux trois quart végétale. Première région mondiale productrice de vins AOC et de palmipèdes à foies gras, l'Aquitaine est aussi leader des régions françaises dans les productions comme le maïs, les carottes, les fraises ou les prunes à pruneaux.

. Ces produits représentent ensemble les deux-tiers de la valeur ajoutée régionale mais doivent subir les assauts d'une concurrence étrangère toujours plus rude. Dès lors, se pose la question de la compétitivité de l'Aquitaine. Les réponses apportées concernent le renforcement de l'innovation et de la recherche. Cependant, il convient de rappeler que si l'agriculture connaît des difficultés dues à l'internationalisation du marché et à l'arrivée sur celui-ci de pays fortement concurrentiels, les comptes nationaux 2004 font cependant apparaître une hausse de 2.7% pour le « résultat agricole moyen par actif » en Aquitaine alors que la moyenne nationale s'établit à -1.6%.

En ce qui concerne les filières d'élevage, qui représentent 27% de la valeur des ventes, la baisse de la production s'accompagne d'un redressement des prix. Quant aux filières végétales (73% de la valeur des ventes) les fruits et légumes sont en situation défavorable au premier semestre 2005, cela étant dû en grande partie à la sécheresse qui a touché les exploitations.

La pêche, elle, enregistre actuellement des résultats favorables, avec par exemple une hausse des volumes et des valeurs à Arcachon. Toutefois, les inquiétudes des professionnels demeurent notamment à cause du prix du baril de pétrole qui ne cesse de croître et des interdictions de pêche dues à la raréfaction des ressources. En effet, une forte incertitude, due aux directives européennes en matière de protection de certaines espèces, menace à terme l'activité des pêcheurs.

Quant à **l'ostréiculture**, celle-ci, depuis plusieurs années, doit faire face à différentes crises d'ordre climatique, économique et biologique. Depuis 2004, la situation s'était nettement améliorée tant en qualité qu'en prix et en volume. Mais la crise traversée par la filière au mois de mai 2005 a confirmé la nécessité de mener des travaux de recherche sur le milieu marin où se développe l'ostréiculture, notamment la connaissance du milieu et des micro-algues et toxines, la classification des risques, et les moyens d'y remédier.

Le maintien de la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon s'avère d'autant plus indispensable que le Bassin est le premier producteur national de naissains. Il fournit en effet 70% du naissain utilisé par les autres régions ostréicoles françaises.

Enfin, la **sylviculture et la filière bois-papier** doivent faire face à des difficultés. En effet, l'Aquitaine est la première région boisée de l'Ouest de l'Europe et la première région pour la forêt cultivée en France, avec 44% du territoire couvert par le massif forestier. Si les effets de la tempête de 1999 ont été résorbés, la récolte de 2002 baisse de 11.5% par rapport à 2001. Le nombre de scieries diminue lui aussi (-10.5%), cela étant en partie explicable par la mondialisation des échanges et l'approvisionnement en matière première.

•L'industrie et la construction

Avec 14% des actifs aquitains, le secteur industrie regroupe 37 100 établissements au 1^{er} janvier 2004, répartis entre 15 300 établissements dans l'industrie et 21 800 dans la construction. Cinq secteurs sont surreprésentés en Aquitaine : le bois-papier, les équipements mécaniques, la construction aéronautique, l'agroalimentaire et les industries d'équipements du foyer. Ainsi, la construction aéronautique et l'industrie du bois se dégagent fortement en employant à elles seules respectivement 10.8% et 8.8% des effectifs salariés nationaux.

Si les Industries Agro-Alimentaires (28.6% des établissements industriels aquitains, 18.8% de l'emploi industriel de la région) semblent relativement stables, l'ensemble des industries de biens de consommation souffrent d'un recul de leur activité.

Le complexe aéronautique-spatial-défense semble se distinguer positivement en demeurant dynamique malgré la concurrence acharnée au niveau mondial. Cette dynamique de l'ASD s'explique par une forte innovation tant pour les avions, comme par exemple l'A380, la réalisation d'avions Falcon par le groupe Dassault ou l'aventure spatiale avec Ariane 5. Mais surtout, l'attribution du marché de maintenance globale des appareils de l'Armée de l'Air française, activité à haute valeur ajoutée technique reste un enjeu essentiel pour l'ensemble des partenaires publics-privés aquitains concernés dans ce programme. Le dossier de pôle de compétitivité « Aerospace Valley » présenté conjointement par les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées devrait être un pilier stratégique du développement de l'aéronautique et de la sous-traitance dans ces deux régions.

Il semble important de signaler ici que l'industrie est caractérisée par une grande dépendance des principaux secteurs d'activité à des groupes extérieurs à la région : 97% pour l'aéronautique et 76% pour l'automobile.

Enfin, **la construction continue de progresser**, ce qui accentue encore son poids relatif et déterminant dans la conjoncture régionale, tout particulièrement par ses effets sur l'emploi salarié et non salarié. En effet, le poids du secteur de la construction en Aquitaine (14% des établissements) est plus fort qu'au niveau national (12%). Le bâtiment continue d'être un secteur fleurissant avec une nette augmentation des logements individuels et collectifs qui approche les records de 1992-1994. Les autorisations de programme progressent encore de 23% sur un an (à fin mars 2005) et les mises en chantier de 20%. Cette augmentation de l'activité entraîne de facto des besoins en main d'œuvre, besoins auxquelles le BTP parvient à répondre en recourant à l'immigration. Les centres de formation et les métiers du BTP connaissent aussi un regain d'intérêt. De plus, les travaux publics contribuent à l'essor du BTP grâce à de nombreux chantiers qui continuent durant le 1^{er} semestre 2005.

• Le tourisme et les loisirs

Le tourisme est une ressource économique importante en Aquitaine, la plaçant ainsi au 5^{ème} rang des régions françaises. Le nombre d'emplois liés à l'activité touristique est estimé à 5.8% de la population active, ce qui place la région au 4^{ème} rang national après Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et PACA. L'Aquitaine accueille en moyenne 6 millions de touristes par an, dont un million d'étrangers. La clientèle française, 80% au total, provient de l'Aquitaine elle-même (12.3% des nuitées), des régions limitrophes (Midi-Pyrénées, Limousin, Poitou-Charentes) et de l'Île de France (57.5% des nuitées).

Comme pour le reste de la France, les changements d'habitudes pour les vacances, avec notamment des vacances plus courtes et de longs week-ends, la volonté de ne pas trop dépenser pour le logement entraîne un tassement de la fréquentation touristique. A cela viennent s'ajouter des problèmes conjoncturels, comme par exemple la marée noire du prestige, des données climatiques défavorables qui poussent les touristes vers d'autres destinations. En tenant compte de tout cela, l'Aquitaine, dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel (plus haute dune d'Europe, plus grande forêt cultivée d'Europe et premier vignoble AOC du monde) devra redéfinir ses produits touristiques, pour répondre aux mieux aux attentes nouvelles des clients, notamment en matière de courts séjours et de produits touristiques intégrés.

• Le tertiaire

Celui-ci représente 50 000 établissements et 238 000 emplois en Aquitaine, soit 72% des actifs fin 2002. Il convient ici de souligner que **l'Aquitaine est l'une des régions françaises les mieux pourvues en cadres**, avec 20% des effectifs et ce nombre n'a cessé de croître depuis 10 ans (+19%). Dans les services marchands, globalement en progression en terme d'emploi salarié (+1.9% en 2004), les services aux entreprises font preuve d'un certain dynamisme avec une hausse de 3.7% des effectifs et de 6.7% du nombre d'établissements. Quant aux services aux particuliers, les besoins sont considérables avec notamment l'action sociale et la santé. Cette hausse des effectifs reflète le dynamisme économique de ce secteur.

5. La Recherche et l'innovation

• Une tradition de formation

Avec 5 universités (4 à Bordeaux, et une à Pau), cinq antennes d'universités (Agen, Bayonne, Dax, Mont-de-Marsan, Périgueux), des IUT, des écoles d'ingénieurs et **99 000 étudiants**, l'Aquitaine se place à la **8^{ème} place des régions françaises**. La population étudiante représente **3.2% de la population totale**, contre 3.5% au niveau national. Toutefois, le nombre d'étudiants a augmenté de 2.3% en Aquitaine, contre +1.3% au niveau national. Avec 70 000 étudiants, 14 grandes écoles, **Bordeaux** fait figure de leader dans la région mais doit faire face à la concurrence de centres universitaires de régions limitrophes comme Toulouse ou Poitiers.

A côté de Bordeaux, **Pau** s'affirme comme grande place universitaire avec près de 12500 étudiants pour l'université de Pau et des Pays de l'Adour et surtout un potentiel de recherche important (10 équipes de chercheurs associés au CNRS, une associée à l'INRA...).

•Le potentiel de recherche

Le secteur recherche et développement ne représentent que 0.83% de la population active, contre 1.33% en moyenne nationale et les dépenses consacrées à cette activité ne s'élèvent qu'à 1.4% du PIB régional, contre 2.19% au niveau national. La recherche publique mobilise en Aquitaine 4850 personnes (en 2002), dont 63% sont des chercheurs, ce qui la place au 7^{ème} rang des régions françaises. Les dépenses consacrées à la recherche publique s'élèvent à 330 millions d'euros (toujours en 2002), soit une progression de 9% en un an, situant ainsi l'Aquitaine à la 8^{ème} place. En ce qui concerne le privé, près de 6 400 personnes sont impliquées en 2002 dans les travaux de recherche et de développement des entreprises aquitaines. Deux villes se distinguent dans la recherche et le développement : Bordeaux et Pau.

Les principaux domaines d'excellence sont la chimie/pharmacie, l'environnement, les sciences des matériaux, la physique fondamentale, la mécanique, les sciences du vivant, l'informatique et la modélisation, la microélectronique, l'eau, la nutrition, la science de la vigne et du vin.

Par ailleurs, le grand projet « Laser Mégajoule » prévoit la construction d'un équipement scientifique d'envergure mondiale, permettant de développer deux champs de recherche : la physique de l'extrême et l'imagerie (notamment médicale). **Il convient de souligner ici que l'Aquitaine occupe une place de tout premier ordre en France en ce qui concerne les lasers.** Véritable vecteur de connexion entre recherche et industrie, ce projet doit permettre la création d'environ mille emplois. Mais ce pôle de compétitivité n'est pas le seul dans notre région : en effet, les projets « Aérospace Valley », d'envergure mondiale ; « Pin maritime du futur » qui doit permettre de développer le recours au bois dans la production d'énergie, et enfin « Prod'innov » (projet portant sur le développement des médicaments et des aliments futurs, en tenant compte de l'évolution des normes sanitaires) concourent au dynamisme de la recherche dans notre région.

Ainsi, l'Aquitaine peut miser sur sa situation géographique qui lui confère des potentialités au regard du déficit relatif de l'Europe du Sud-Ouest en matière de recherche pour renforcer son activité.

6. Le Cadre de vie et de l'emploi

•Le chômage et l'emploi

Au 30 juin 2005, le taux de chômage régional, à 10,1% de la population active, était au même niveau que la moyenne française, alors que le différentiel était encore de près de 1 point en 2000. L'Aquitaine se place ainsi au 9^{ème} rang des régions les plus touchées par le chômage.

Après avoir connu une évolution plus favorable, ou moins défavorable que l'ensemble national de 1997 à octobre 2003, la dégradation de la situation régionale est depuis, nettement plus marquée que celle de l'ensemble du pays, et en août 2005, 118 000 personnes étaient en Aquitaine à la recherche d'un emploi à temps plein.

19 000 d'entre eux ont moins de 25 ans, et la proportion de jeunes aquitains au chômage est, de façon régulière, inférieure à la moyenne nationale (16,6% contre 17,6% en août 2005). L'Aquitaine figure d'ailleurs parmi les cinq régions les moins touchées par le chômage des jeunes.

Inversement, la part des femmes aquitaines dans les demandeurs d'emploi reste très supérieure à la moyenne française. Elles représentent en effet 52,7% des chômeurs contre 49% pour l'ensemble du pays. Ce phénomène structurel historique place toujours l'Aquitaine au 1^{er} ou au 2^{ème} rang des régions les plus concernées.

Comme dans une dizaine d'autres régions de la métropole, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an ont, semble-t-il, plus de mal qu'ailleurs pour se réinsérer sur le marché du travail, et en Aquitaine, leur situation s'aggrave depuis le début de l'année. Au nombre de 38 000, ils représentant 32,6% de l'ensemble des chômeurs. Au 7^{ème} rang national, l'Aquitaine figure parmi les régions les plus touchées.

Le gonflement permanent de la population active provient pour partie de l'attractivité qu'exerce l'Aquitaine sur la population des autres régions françaises : 56% des 235 000 nouveaux arrivants comptabilisés entre 1999 et 2004 avaient entre 30 et 59 ans.

En effet, depuis 1990, et plus encore depuis 1997, globalement, la bonne tenue de l'économie régionale apparaît tant dans l'évolution de l'emploi salarié que dans les créations d'entreprises.

Ainsi, avec 17 500 créations d'entreprises en 2004, en croissance de 10% sur un an, l'Aquitaine est au 4^{ème} rang, avec près de 6% du total national. Autre critère de dynamisme, le taux de survie à 3 ans des entreprises aquitaines créées en 1998 (65% pour les créations pures et 75% pour les reprises) est supérieur à la moyenne nationale (respectivement 62% et 71%).

L'emploi salarié privé pour sa part, a connu une évolution plus favorable en Aquitaine (ou moins défavorable) que pour l'ensemble du pays depuis 1990, à l'exception de l'année 1992, et de 1997 à 2002, elle a toujours été dans le peloton de tête des cinq régions les plus créatrices d'emplois.

En 2003, la stabilisation des effectifs salariés à leur niveau de 2002, permettait à l'Aquitaine de rester dans le groupe des régions du sud qui n'enregistraient pas de pertes d'emploi. En 2004, même si elle n'est créditée que d'une faible croissance (0,8%), sensiblement supérieure cependant à celle de la France (0,3%), elle prend le 6^{ème} rang national en terme d'évolution des effectifs loin derrière cependant des scores affichés par des régions comme Midi-Pyrénées (+2%), Languedoc-Roussillon (1,8%) ou Bretagne (1,6%).

• l'Habitat

La croissance de la population est concentrée sur Bordeaux, le littoral Nord et Sud, ce qui provoque une forte tension sur l'habitat. En 2004, 82% des habitats sont des résidences principales et l'on compte 12% de résidences secondaires et occasionnelles. Cela représente en tout 1.61 millions de logements, avec un nombre de résidences principales en augmentation de 9.3% depuis 1999. Cette explosion correspond à l'accroissement du solde migratoire. Ainsi, au total, 20 400 logements destinés à l'habitation ont été construits chaque année au cours de la période 1999-2004, soit 83% des nouveaux logements. Il faut remonter au milieu des années soixante-dix pour trouver un rythme de construction supérieur. Ces nouvelles résidences, compte tenu des exigences en matière de normes, ont contribué à améliorer la qualité moyenne de l'habitat régional. Cette tendance s'accompagne d'une hausse de la proportion de ménages propriétaires de leur logement entre 1999 et 2004. En outre, les propriétaires aquitains possèdent des appartements ou maisons un peu plus spacieux que dans les autres régions de province. En effet, 56% d'entre eux disposent d'un logement de cinq pièces ou plus. Ainsi, de même qu'au niveau national, l'espace disponible par personne tend à augmenter dans les résidences principales.

Quant au parc locatif social, il représente plus de 10% des résidences principales. Les trois quarts des logements sociaux sont implantés en Gironde (56%) et dans les Pyrénées-Atlantiques (20%). La part des logements individuels parmi les logements HLM continue d'augmenter. Les Landes sont le département où cette part est la plus importante (43%). En revanche, dans les Pyrénées-Atlantiques, le parc locatif social est quasi collectif : 8% de logements individuels. Le parc est plus récent en Aquitaine qu'au niveau national : 22% des logements sociaux, contre 15% à l'échelle nationale, ont été construits depuis 1990. Enfin, 0.6% des logements HLM aquitains sont restés vacants plus de trois mois pour absence de candidats, soit la moitié de la vacance totale. Il est largement supérieur en Dordogne : 2.1% contre 0.1% en Gironde.

La question du logement, au cœur du débat sur l'aménagement du territoire, se révèle d'une acuité toute particulière dans des zones soumises à une pression foncière soutenue. En effet, les espaces péri-urbains connaissent un développement exponentiel et l'on assiste même désormais à un phénomène de rurbanisation. Les risques et les problèmes posés par cette tendance se révèlent importants pour l'avenir de la région, avec comme objectif la préservation du cadre de vie aquitain, véritable moteur de l'attractivité de la région.

• Les déplacements

L'étalement urbain et la hausse de la part de la population urbaine contribuent à l'augmentation des relations domicile-travail. Sur les principales villes aquitaines (Bordeaux, Pau, Bayonne, Agen, Mont de Marsan, Périgueux...) on constate un allongement des migrations pendulaires et ce phénomène concerne plus de 3/5^{ème} des actifs. Les deux-tiers des déplacements sont réalisés en voiture individuelle, ne comptant généralement qu'un occupant et provoquant une saturation du trafic, tandis que la part des transports en commun (10%) et des deux roues est en baisse constante.

• L'éducation en Aquitaine

L'appareil de formation initiale, en Aquitaine, regroupe 536 700 élèves, dont 461 700 dans le secteur public et 75 000 dans le privé.

Les compétences de la Région s'exercent sur 131 lycées, correspondant à une augmentation du nombre de lycéens de 5 229 élèves alors que la classe d'âge des 15-18 ans, entre 1985 et 2001, diminuait de 21 186 jeunes.

7. Les Patrimoines et la qualité des espaces

• Le monde rural

Le monde rural recouvre une grande partie de l'Aquitaine, avec notamment 44% d'espace boisé. Là encore, plusieurs problématiques se recoupent. En effet, si le monde rural est une véritable ressource économique, il s'inscrit aussi pleinement dans la culture et le patrimoine des Aquitains. Cependant, les terres agricoles reculent de 500 ha chaque année et la diminution du nombre d'agriculteurs peut menacer à terme l'aménagement du territoire. Ces derniers concourent à une véritable mise en valeur de la région, le monde rural participe à l'équilibre de l'Aquitaine et la déprise agricole soulève de nouveaux problèmes.

• Forces et faiblesses du patrimoine naturel aquitain

Si l'Aquitaine peut se prévaloir d'un patrimoine naturel considérable, supérieur à nombre d'autres régions, elle est aussi davantage exposée à des risques naturels ou des problèmes écologiques : incendies en forêt, inondations, dégradations des espaces fragiles comme par exemple les écosystèmes des dunes, érosion, ensablement des côtes et des lacs, avalanche. Pour faire face à cela, la région a mis en place, en partenariat avec d'autres collectivités, des associations, un cadre de protection. Ainsi, le Parc National des Pyrénées (avec la région Midi-Pyrénées), les parcs naturels régionaux des Landes de Gascogne et du Périgord-Limousin (avec la région Limousin), les agences d'urbanisme ou le Conservatoire du Littoral qui a lancé dernièrement plusieurs opérations d'emprises foncières sont autant d'outils pour préserver la richesse floristique et faunistique de notre région.

• Les personnalités culturelles

Les Aquitains ont toujours témoigné un très fort attachement à leur culture et à leur histoire. Les sites patrimoniaux, que ce soient les sites de Lascaux et des Eyzies ou des monuments plus récents, participent à l'identité culturelle aquitaine. L'histoire régionale est aussi marquée par de grands noms qui appartiennent à la mémoire collective nationale et parfois même universelle. Ainsi, comment ne pas songer à Henri de Navarre, Montaigne, Montesquieu, Edmond Rostand, Maurice Ravel et François Mauriac. De nombreux lieux rappellent leur existence, comme les châteaux de Pau, Nérac, La Brède, Montaigne, Malagar, Arnaga, Ciboure... Mais l'Aquitaine, c'est aussi un patrimoine architectural très important avec, pour la seule ville de Bordeaux, un secteur sauvegardé urbain de 150 ha et trois sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco (la cathédrale Saint-André, la Basilique Saint-Seurin et la Basilique Saint-Michel). Quant aux sites naturels, non seulement ils participent à la création d'une conscience aquitaine mais apparaissent aussi comme une véritable ressource économique par leur dimension touristique.

8. Organisations et coopérations territoriales

• Les territoires aquitains

Au sein de la région, les cinq départements jouent un rôle majeur d'équilibrage et de régulation de proximité. Les coopérations entre territoires se renforcent, tout comme l'intercommunalité, les pays sont un vecteur de dynamisme. Les maillons opérationnels de l'organisation de proximité se situent donc autour de :

- la Communauté urbaine de Bordeaux
- les six communautés d'agglomération
- les vingt-cinq pays

Les trois quarts des communes et de la population de la France appartiennent à des structures communales à fiscalité propre et l'Aquitaine n'échappe pas à cette règle : le recours à la fiscalité propre et à la taxe professionnelle unique, largement développé, confère un niveau d'autonomie financière, de « capacité à agir » et surtout renforce la conscience d'une unité de destins entre les différentes collectivités territoriales

• Les coopérations interrégionales

L'Aquitaine participe à des projets de coopération correspondant à son positionnement territorial français et européen :

- Avec les régions françaises : développement du littoral avec Poitou-Charentes, agriculture, forêt, élevage avec les trois régions limitrophes, infrastructures routières et ferroviaires avec Limousin et Poitou-Charentes, industries avec Midi-Pyrénées, université et recherche avec ces trois régions du Sud-Ouest
- Avec les régions espagnoles limitrophes : Navarre, Aragon, Euskadi : développement économique, recherche et université, culture, tourisme gestion du massif pyrénéen, infrastructures et transports, conurbation Saint-Sébastien/BAB, services de proximité
- Avec la façade atlantique qui regroupe 22 régions : valorisation du littoral, accessibilité pour ces régions périphériques, infrastructures, transports
- A l'échelle du Sud Ouest européen qui inclut Portugal et Espagne : structuration du Sud de l'Europe, ce qui rend nécessaire une convergence des politiques communautaires.

9. Le projet de région et le Contrat de Plan Etat-Région

Le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 constitue la clé de voûte et la « feuille de route » de l'action régionale afin de rattraper les retards structurels dont souffre l'Aquitaine et valoriser ses atouts.

Les quatre grands axes du CPER sont :

- L'ouverture de l'Aquitaine et la cohésion de son territoire,
- Le pari de l'intelligence,
- La valorisation des territoires d'Aquitaine par un développement équilibré et solidaire,
- L'emploi et le développement économique.

Face au mouvement de désengagement de l'Etat, les grands chantiers aquitains, la Région fédère autour d'elle les collectivités locales pour faire entendre les intérêts de l'Aquitaine et respecte pour sa part, ses engagements. Au 31 décembre 2003 en effet, (c'est-à-dire après trois ans et demie de mise en œuvre), le Conseil Régional avait engagé, avenant intempéries compris, quelque 405 millions d'euros, soit 53,27% des sommes contractualisées (rapport éligible/prévu), contre 38,7 % pour l'Etat. Au 22 octobre 2004, le taux d'engagement régional s'élève à 66 %.

Au cours des trois premiers Contrats de Plan, la part de l'Aquitaine dans l'enveloppe globale affectée par l'Etat à la contractualisation avec les régions n'a cessé de diminuer (5,1% en 1984-1988, 3,9% en 1994-1999), alors qu'elle représente 5% de la population française. La région passait ainsi, en termes de masse, du 5^{ème} au 9^{ème} rang régional entre les deux premiers exercices de la contractualisation, et conservait cette place pour le troisième. Pour le CPER 2000-2006, avec 4,741 milliards de francs, l'Aquitaine recevait 4,6% des sommes attribuées aux 22 régions métropolitaines, et remontait au 8^{ème} rang national, avec une augmentation de 55% par rapport au CPER précédent, soit la 3^{ème} meilleure progression de la France métropolitaine.